

Procès-verbal de la séance constitutive de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Ouest

**Mercredi 14 juin 2023, à 19h30, au Temple du Bas,
rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel**

Madame Aude Boni de l'association Coparc, modératrice de la soirée, souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente les différents intervenants :

- Madame Nicole Galland, présidente de la commission du Conseil général des assemblées citoyennes et des quartiers
- Monsieur Daniel Veuve, chancelier
- Monsieur Bertrand Cottier, chef du service de la population et des quartiers
- Monsieur Sylvain Ghirardi, chef du service de la cohésion sociale

Présentation des Assemblées citoyennes

Mme Nicole Galland adresse un message de bienvenue aux personnes présentes pour cette séance constitutive en expliquant que les assemblées citoyennes sont des outils complémentaires pour renforcer la démocratie et une opportunité à prendre part au dialogue.

Les chefs de services présents s'appuient sur une présentation diffusée sur grand écran pour expliciter le concept et les objectifs des assemblées citoyennes et plus particulièrement :

- Le découpage territorial du territoire communal en sept assemblées citoyennes
- Les outils à disposition que sont le mandat citoyen, le projet citoyen et la résolution
- Les rôles primordiaux des délégué-e-s de quartier
- Les cheminements que suivent le mandat, le projet ou la résolution
- Les rôles et la composition des bureaux des Assemblées citoyennes

La modératrice ouvre ensuite la partie des « questions - réponses » qui donne lieu à des nombreux échanges, notamment sur les aspects d'information, de la mission du bureau et de communication avec les différents intervenants.

Constitution du bureau de l'Assemblée citoyenne

Après quelques échanges, l'assemblée se détermine par un vote à main levée pour constituer un bureau composé de 7 membres (39 suffrages) au lieu de 5 membres (6 suffrages) et 9 membres (3 suffrages).

Le tirage au sort effectué par la modératrice désigne les citoyen-ne-s suivant-e-s membres du bureau :

- Mme Bichsel Rita
- M. Klahn Christopher
- Mme Colin Fabienne
- M. Volland Benjamin
- M. Heymann Eric
- M. Frosio David
- M. Mbayiha Emmanuel

qui déclarent accepter de faire partie du bureau de l'Assemblée citoyenne de Neuchâtel Ouest. 5 personnes tirées au sort refusent le poste.

Les membres du bureau sont informés de l'opportunité de suivre une formation en vue d'assumer leur rôle, le 19 août ou le 2 septembre.

Informations et conclusion participative

La modératrice informe que la prochaine assemblée citoyenne est fixée au mardi 21 novembre 2023 et que le délai pour le dépôt des propositions auprès du guichet d'accueil est fixé au mercredi 01 novembre 2023.

Pour conclure, il est proposé aux membres présents de déposer un post-it sur les panneaux prévus à cet effet avec leur ressenti sur la soirée et leur souhait pour les prochaines assemblées.

La séance est levée à 21h30.

Neuchâtel, le 14 juin 2023

Michel Aubert,
Rédacteur du procès-verbal